

LES PRI PUBLIENT UN RAPPORT ET DES ETUDES DE CAS SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA TAXONOMIE DE L'UNION EUROPEENNE

Londres, 11 Septembre 2020

LONDRES - Les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), soutenus par les Nations Unies, publient un nouveau rapport intitulé « [Testing the taxonomy: Insights From The PRI Taxonomy Practitioners Group](#) » qui revient sur la mise en œuvre par un groupe d'investisseurs de la nouvelle taxonomie de l'Union européenne, un système de classification à l'échelle européenne pour les investissements durables.

Sollicités par les PRI, plus de 40 investisseurs internationaux ont mis en œuvre la taxonomie européenne afin de tester son alignement avec leurs fonds et leur politique ESG internes. Parmi ce groupe de praticiens, on retrouve notamment Aberdeen Standard Investments, AXA Investment Managers, BlackRock, Neuberger Berman, Carmignac, Ostrum Asset Management ou encore La Financière de l'Echiquier. Les PRI publient sur leur site internet une première série d'études de cas ainsi qu'un rapport présentant les principales conclusions et recommandations des PRI sur la mise en œuvre de cette taxonomie.

« Cette taxonomie constitue un changement générationnel majeur dans notre manière d'aborder les questions liés à l'investissement durable, explique Will Martindale, directeur de la régulation et de la recherche au sein des PRI, dans un article publié [sur le site des PRI](#). Nous espérons qu'en partageant les principales conclusions de ces tests avec les acteurs des marchés financiers et les décideurs politiques, ces études de cas permettront de renforcer la confiance et faciliteront la mise en œuvre de la taxonomie. »

Les études de cas présentés couvrent la plupart des classes d'actifs, des zones géographiques (y compris des fonds mondiaux) et des styles d'investissement. Dans le cadre de ces études de cas et de son rapport, les PRI observent que les investisseurs s'interrogent sur comment bien évaluer et mesurer les investissements éligibles à la taxonomie, comment comparer les performances de durabilité avec les seuils fixés par la taxonomie ou sur la nécessité d'avoir des données les plus pertinentes possibles.

« Les investisseurs ont commencé à évaluer l'alignement de la taxonomie avant que celle-ci ne soit officiellement adoptée, rappelle Will Martindale. Ils ont ainsi travaillé à la pointe de la conception des politiques et ont fait preuve d'un véritable leadership. Mais il est clair que pour optimiser l'applicabilité de la taxonomie, les décideurs politiques et les régulateurs doivent faire plus. »

Les PRI recommandent donc de développer des **cadres de divulgation de l'information** pour s'assurer que les investisseurs disposent des bonnes données avec la bonne granularité, de **fournir davantage de conseils et de clarté** sur les attentes des autorités de supervision en matière de divulgation sur la taxonomie et, enfin, de poursuivre le développement de la taxonomie et de travailler à l'harmonisation avec des efforts à l'échelle internationale.

L'ensemble des études de cas est accessible en cliquant sur [ce lien](#).

Le rapport des PRI et ses recommandations aux régulateurs sont accessibles [ici](#).

À propos des Principes de l'Investissement Responsable (PRI)

Les [Principes pour l'Investissement Responsable](#) (PRI), soutenus par les Nations Unies, ont pour mission d'évaluer les impacts financiers des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance et de soutenir leur réseau international d'investisseurs signataires dans l'intégration de ces enjeux dans leurs décisions d'investissement et d'actionnariat actif. Les PRI agissent dans l'intérêt long terme de leurs signataires, des marchés financiers et des économies dans lesquels ils opèrent, ainsi que dans l'intérêt de l'environnement et de la société dans son ensemble. Les PRI sont une organisation indépendante et à but non lucratif. Ils encouragent les investisseurs à utiliser l'investissement responsable pour améliorer leurs retours sur investissement et mieux gérer leurs risques. Ils dialoguent avec les pouvoirs publics mais ne dépendent d'aucun gouvernement. Les PRI comptent près de 2.600 signataires représentant près de 90.000 milliards de dollars d'actifs sous gestion.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Agence FARGO :

Hana DITTA

06 16 83 93 77

hditta@fargo.agency

Thomas CARLAT

06 16 83 88 17

tcarlat@fargo.agency

PRI Association

Registered office: 5th floor, 25 Camperdown Street
London, UK, E1 8DZ Company no. 7207947
T: +44 (0) 20 3714 3220 W: www.unpri.org E: info@unpri.org



United Nations
Global Compact

An investor initiative in partnership with UNEP Finance Initiative and UN Global Compact